J'ai lû avec attention, la Dissertation de
Mons. Thomassin, sur la carie des os dont
l'Académie m'a chargé de lui rendre compte.

Les Observations et les Remarques
que ce Chirurgien a faites, montrent qu'il
s'est rendu familiers les bons auteurs;
son ouvrage est un précis bien fait des
meilleurs principes, l'art dit-il dans la
guérison de toutes les caries consiste à les
réduire à la plus simples, à la carie séche,
à exciter ou modérer l'inflammation
seul et sûr moyen que la Nature emploie
pour opérer l'exfoliation signe certain
de la guérison.

Très rarement le Chirurgien
y parviendra sans emploier le cautère
actuel que les anciens avoient raison
de regarder comme un secours presqu'infaillible

Les beaumes, les spiritueux portent leur
action plus loin qu'on ne veut, qui durant
longtems après leur application, les
caustiques ont le même défaut, souvent
ils sont insuffisans pour détruire les
chairs fongeuses, avec eux la carie
semble s'accroître tandis que le cautère
actuel en triomphe plus sûrement et
plus promptement: en corrigeant
néantmoins le vice général des humeurs,
s'il en existe. il est encore préférable,
parce qu'il détruit le reste de l'organisation
de la partie de l'os carié, parce qu'il augmente
les vibrations dans la partie saine et
excite l'inflammation nécessaire.
j'estime que l'académie doit louer
le zèle de l'auteur sur son travail
et qu'elle doit en faire usage
lorsqu'elle s'occupera du traitement
de la carie — le 30 7bre 1779 Peyrut